

# Gestion interne de la collectivité



paroles  
d'élus



En optimisant la gestion interne des collectivités locales, le haut débit améliore la qualité et la fluidité des échanges. Il permet de dégager du temps et des équipes pour des missions à valeur ajoutée. Informer, communiquer, partager, coordonner, archiver et fournir l'information... autant de fonctions essentielles fédérées par un même réseau. La dématérialisation des documents, désormais bien engagée, et les nouveaux usages qui en découlent, participent à une simplification des procédures administratives, au bénéfice des acteurs de la collectivité comme des citoyens.

# Services au bout des doigts



**Porteur du projet** Commune de Bordeaux  
**Population** 230 600 habitants  
**Contexte territorial** Métropole touristique et économique, capitale mondiale du vin et pôle universitaire  
**Site** www.bordeaux.fr



Le schéma directeur d'e-administration de la ville de Bordeaux place résolument le citoyen au cœur du système d'information, en lui offrant de nouveaux services innovants, combinant notamment le développement de son portail Internet – www.bordeaux.fr – et de sa carte "Bordeaux ma ville". Cette **carte multiservices** propose un moyen d'accès et de paiement sécurisé des activités municipales, comme la restauration scolaire, les équipements sportifs (piscines, patinoire...), la bibliothèque, les horodateurs pour le stationnement ou les distributeurs automatiques de billets du tram. Le service facilite aussi la gestion des abonnements et la consultation en ligne de différents comptes.



www.bordeaux.fr

**L'e-administration, c'est simplifier la vie des citoyens en leur offrant toujours plus de services. Avec la "carte ville", Bordeaux améliore aussi la cohérence de sa gestion interne.**



**L'administration électronique est une formidable opportunité pour concevoir de nouveaux services visant à faciliter la vie quotidienne des Bordelais, à améliorer la proximité et à inventer des nouvelles façons de servir pour la mairie."**



**Claude Bocchio**, adjoint au maire de Bordeaux, délégué aux ressources humaines, informatique et affaires juridiques



**Enjeux** ■ Vecteur d'amélioration de la qualité du service rendu aux administrés, la carte multiservices simplifie la vie des familles, des utilisateurs du stationnement, des résidents, des usagers des bibliothèques, des équipements sportifs, des musées, des étudiants ou des utilisateurs du réseau de transport. Elle réduit aussi les attentes aux guichets. Pour la collectivité, elle présente l'avantage d'unifier et de sécuriser la gestion des accès et le paiement des activités municipales. Ce **projet transversal** fédère les différents services, diminue

le nombre de régies et simplifie les traitements comptables.

**Mise en œuvre** ■ Porté par la municipalité de Bordeaux, le projet s'inscrit dans le plan d'administration électronique pluriannuel avec, en simultané, le développement d'un portail de services interactifs et d'une "carte ville" au service des Bordelais. Le déploiement opérationnel de la "carte ville" s'effectue progressivement depuis juin 2007 par public cible. Pour mener à bien son projet, la ville de Bordeaux a obtenu des subventions du conseil régional d'Aquitaine, de l'Europe, et noué des partenariats public/privé.



**Bilan et perspectives** ■ Le premier bilan est déjà très positif dans les écoles, avec 13 000 enfants porteurs d'une carte : plus de 50 % des familles utilisent le paiement électronique pour la restauration scolaire. Les files d'attente dans les équipements sportifs ont diminué. **Grâce à une implication des élus et des services**, le projet est une réussite. Pour preuve, la "carte ville" sera bientôt utilisée dans les services de petite enfance. Les nouveaux services seront conçus dans une logique de guichet électronique unique.



Porteur du projet Commune de Besançon  
 Population 122 000 habitants  
 Contexte territorial Capitale de Franche-Comté, ville universitaire et pôle d'excellence des microtechniques  
 Contact 03 81 61 51 60  
 Site www.besancon.fr

# Transports régulés avec les TIC



Gérés à distance via GPRS et alimentés à l'énergie solaire, 120 horodateurs nouvelle génération acceptent, depuis début 2007, tous les moyens de paiement (pièces, carte bancaire, Moneo, carte de vie quotidienne). **La maîtrise des déplacements** passe par une modernisation du stationnement et le développement du covoiturage. Besançon, en coopération avec les collectivités locales, les entreprises publiques et privées a créé un "Plan de déplacement d'entreprises". Il s'agit d'une plate-forme d'échanges accessible sur le site Internet de la ville. La commune inscrit ainsi sa politique des transports dans le développement durable.

Le covoiturage et la modernisation du parc horodateur s'inscrivent dans une politique de maîtrise des déplacements respectueuse de l'environnement.



Moderniser le stationnement sur voirie, c'est offrir un service de qualité aux clients, optimiser la gestion de l'espace public et contribuer au dynamisme de la ville en maîtrisant les déplacements."



Jean-Louis Fousseret, maire de Besançon

Toute reproduction du présent ouvrage, totale ou partielle, quel que soit le support, est strictement interdite



**Enjeu** ■ Afin de partager de façon harmonieuse l'espace public, tout en favorisant le dynamisme commercial et touristique, la ville a modernisé le stationnement grâce à **des horodateurs écologiques**. Ils sont alimentés à l'énergie solaire et gérés via un modem. Ce système entraîne une diminution du risque de vol des horodateurs. L'utilisation de la carte bancaire, qui assure un meilleur niveau de paiement, permet de réaliser des économies. Parallèlement, le covoiturage inscrit dans la politique des transports de la ville une solution alternative moderne,

qui répond aux nouvelles problématiques, notamment celle de la baisse des émissions de gaz polluants.

**Mise en œuvre** ■ Après une expérimentation sur 18 appareils, le déploiement des 120 horodateurs est intervenu en décembre 2006. La ville a fait appel à une entreprise locale, ainsi qu'à la trésorerie du Grand Besançon et au ministère de l'Économie et des Finances pour le paiement par carte bancaire et la sécurisation des transactions. L'investissement est de 650 000 €. Pour créer **la plate-forme de covoiturage**, il a suffi d'un accord entre la ville, le conseil régional, le conseil général et la communauté d'agglomération.



**Bilan et perspectives** ■ L'ensemble du parc horodateur est aujourd'hui renouvelé et homogène. Le règlement par carte bancaire assure déjà des économies sur la collecte des pièces. Le projet devrait aussi favoriser le développement d'**une carte de vie quotidienne**, utilisable pour d'autres services, tels que la bibliothèque ou la location de vélo. Quant au covoiturage, le site de la ville témoigne d'une augmentation des inscriptions : la page Covoiturage attire un visiteur sur cinq.



Porteur du projet Commune de Boulogne-Billancourt  
Population 108 800 habitants  
Contexte territorial Deuxième ville d'Ile-de-France, avec un bassin d'emplois florissant  
Contact 01 55 18 53 00  
Site www.boulognebillancourt.fr

# Ressources humaines en ligne



Aujourd'hui, la gestion des ressources humaines de la ville de Boulogne-Billancourt est dématérialisée. La municipalité souhaite tirer profit des technologies de l'information et de la communication et s'engage dans la **dématérialisation** à l'égard de tous les usagers, y compris ses agents. Grâce à l'outil "Full Web", c'est-à-dire le tout en ligne, les procédures sont facilement décentralisées : différentes tâches, comme la saisie des éléments de paie ou la gestion des absences peuvent être assurées depuis tous les services. Avantage supplémentaire, les agents consultent leur dossier en ligne sur un intranet sécurisé.

La possibilité pour les agents de la commune de consulter leur dossier individuel de carrière dans le mode "Full Web" permet, par la déconcentration de saisie d'un certain nombre d'éléments variables de paie, de recentrer l'activité de la DRH sur des missions plus stratégiques de GPEC.



Boulogne-Billancourt est l'une des villes pionnières dans la dématérialisation des procédures de gestion interne. Le domaine des ressources humaines est au premier chef concerné par cette démarche de modernisation."



Pierre-Mathieu Duhamel, maire de Boulogne-Billancourt

Toute reproduction du présent ouvrage, totale ou partielle, quel que soit le support, est strictement interdite

**Enjeux** ■ Dans le cadre de la réflexion globale sur la dématérialisation des procédures, la commune a décidé d'utiliser "Full Web" dans la gestion des ressources humaines. Il s'agit d'améliorer la communication et la transparence vis-à-vis des 2 500 agents, qui disposent des informations contenues dans leur



dossier dès qu'ils le souhaitent, en toute sécurité, sur l'intranet. Une démarche qui accompagne aussi le **changement de pratique managériale**. Les procédures déconcentrées offrent une approche plus transversale de l'organisation interne, traditionnellement perçue de manière verticale.

**Mise en œuvre** ■ Lancé en juin 2006, le projet est porté par la mairie. Un comité de pilotage a réuni différents acteurs (direction générale, DRH et direction des systèmes d'information). Pour faire passer le message, le projet a été expliqué sur l'intranet et dans le journal adressé aux agents, ainsi que dans la "Gazette des communes". Financé sur fonds propres, l'investissement s'élève à 21 100 € avec un fonctionnement estimé à 12 500 €. Une trentaine de personnes sont mobilisées, dont deux à plein temps.

**Bilan et perspectives** ■ Le succès est au rendez-vous : plus de 1 450 connexions sur intranet par mois, pour 2 500 agents et des retours très positifs. Le dispositif "Full Web" doit encore s'améliorer avec une version remaniée au second semestre 2007 : de nouvelles procédures seront accessibles comme le changement d'adresse, de relevé d'identité bancaire, ou les demandes de formation. La **déconcentration des procédures** se poursuit. À terme, les tableaux de bord des ressources humaines devraient être accessibles à chaque direction en toute autonomie et avec mise à jour en temps réel.





**Porteur du projet** Communauté d'agglomération de la vallée de Montmorency (8 communes regroupées)  
**Population** 105 000 habitants  
**Contexte territorial** Un regroupement de huit communes résidentielles du Val-d'Oise  
**Contact** 01 30 10 91 61  
**Site** www.agglo-cavam.fr

## Vidéo-tranquillité intercommunale



Une centaine de caméras sur un réseau de fibre optique seront en place à terme (une vingtaine le sont déjà) sur les huit communes de la communauté d'agglomération de la vallée de Montmorency (Cavam). Il s'agit du **premier réseau intercommunal** mis à disposition de la police nationale et de la première solution intégrée qui fournit aux collectivités territoriales un service entièrement packagé : de l'infrastructure de transport au service apporté à la collectivité, il s'appuie sur un seul interlocuteur, qui prend en charge le déploiement de l'offre et d'un guichet unique pour la gestion des commandes, le service après-vente et la maintenance. Une réponse concrète aux questions de prévention et de sécurité des collectivités territoriales.

■ **Un réseau de vidéo-protection issu d'un partenariat innovant entre la communauté d'agglomération, les services de police nationale, le parquet et le groupe France Télécom.**

Toute reproduction du présent ouvrage, totale ou partielle, quel que soit le support, est strictement interdite.



**Innovant, fiable et partenarial sont les maîtres mots de la vidéo-protection de la vallée de Montmorency. La qualité et la fiabilité sont présentes à tous les stades de ce projet, dans le choix d'un réseau de fibre optique ou encore dans les matériels, dans le recrutement et la formation des opérateurs vidéo, dans le respect des libertés individuelles mais aussi dans les relations avec nos partenaires."**



**Luc Strehaino**, maire de Soisy-sous-Montmorency, vice-président de la communauté d'agglomération de la vallée de Montmorency



**Enjeux** ■ La vidéosurveillance est un marché complexe où il faut résoudre les questions de fourniture de caméras, de support de transmissions, l'installation des équipements, la mise en service des réseaux, les logiciels d'encodage. Pour simplifier cette gestion et **gagner en efficacité de service et en temps**, l'offre de vidéosurveillance aménagée pour la Cavam par France Télécom est une option de l'offre Intra Cité de France Télécom Orange.

**Mise en œuvre** ■ Installé sur 42 kilomètres de fibre optique, le réseau fonctionne 24 heures sur 24, avec huit renvois d'images vers les polices municipales



et trois vers les commissariats de police nationale. Les images sont conservées pendant deux semaines, puis effacées. Les 14 postes – pour moitié issus de la police nationale et pour moitié du secteur de la protection – sont installés dans un centre de surveillance urbaine (CSU) de 160 m<sup>2</sup>, implanté lui-même au sein d'un des trois commissariats. Le réseau a nécessité un investissement de 8 millions d'€ hors taxe pour un coût de fonctionnement de 550 000 €.

**Bilan et perspectives** ■ Le système retenu par la Cavam est destiné aux collectivités territoriales de plus de 10 000 habitants et relie les différents sites de la collectivité en haut débit pour le transfert en toute confidentialité des données, de la voix et des images. **Particulièrement adapté à la transmission de vidéos**, il permet de piloter à distance les caméras, de visualiser simultanément les images, de les enregistrer et, bientôt, de les visionner sur des ordinateurs portables. Il peut aussi servir à améliorer la sécurité, la gestion du trafic routier, de l'intervention des secours, de la propreté ou des espaces verts.

# Sécurité et fluidité du trafic



Porteur du projet Conseil général du Val-d'Oise  
Population 1 105 464 habitants  
Contexte territorial Au Nord-Ouest de l'Île-de-France, très fort dynamisme et de nombreux axes routiers  
Contact 01 34 25 37 96 ou 01 34 25 30 80  
patrick.numa@valdoise.fr  
Site www.valdoise.fr



En améliorant la sécurité aux carrefours et la fluidité du trafic sur les axes nationaux, le conseil général du Val-d'Oise fait d'une pierre deux coups ! Le projet consiste à **équiper les carrefours routiers en "Machine to Machine"**, pour assurer à distance la maintenance et le contrôle de l'éclairage public et de la signalisation. La traversée des carrefours est ainsi devenue plus sûre, en particulier pour les personnes à mobilité réduite, les handicapés et les malentendants. Pour partager le bénéfice du projet avec tous les usagers de la route, le département devrait équiper 250 intersections de la solution "Machine to Machine" d'ici à 2008.

**Dans un département où les déplacements sont nombreux, en raison des axes routiers et de la présence de l'aéroport Charles-de-Gaulle, la gestion du trafic et de la sécurité impose l'usage d'outils performants.**



Grâce au Machine to Machine, le département du Val-d'Oise accélère l'amélioration de la sécurité sur son réseau routier, en favorisant le déplacement des personnes à mobilité réduite."



François Scellier, président du conseil général du Val-d'Oise

Toute reproduction du présent ouvrage, totale ou partielle, quel que soit le support, est strictement interdite



**Enjeux** ■ Les axes nationaux du Val-d'Oise, qui relèvent du département, ont été modernisés avec **des feux tricolores réglés selon le trafic**. Cette gestion à distance des feux et de l'éclairage public améliore la sécurité des piétons et des automobilistes, conformément aux directives du ministère des Transports en faveur des personnes malentendantes et handicapées. Grâce à la souplesse du dispositif, la collectivité maîtrise les coûts d'équipement. Enfin, en améliorant la fluidité du trafic et la sécurité des déplacements, le projet contribue aussi au développement économique du territoire.

**Mise en œuvre** ■ Le projet a démarré début 2006, lors de la décentralisation des directions de l'Équipement vers les départements. Les premières expérimentations ont été testées sur cinq carrefours à l'automne 2006. Outre les partenaires Fareco et Sagem pour la maintenance des feux tricolores, France Télécom assure la transmission des données entre les feux et le centre de supervision, situé à Cergy. Le projet (qui aura mobilisé 30 000 €) est financé sur fonds propres.

**Bilan et perspectives** ■ Déjà opérationnel sur 90 carrefours, le projet devrait être étendu aux 250 intersections du département en 2008. Si la gestion des feux tricolores est importante, **c'est l'amélioration de la sécurité des déplacements et des piétons qui fait de cette initiative une réussite.**

La fiabilité du système devrait d'ailleurs appeler de nouveaux développements : le conseil général envisage désormais d'installer de la vidéosurveillance aux carrefours afin de s'assurer de la fluidité du trafic.



# Horodateurs optimisés par GSM



**Porteur du projet** Commune de Calais  
**Population** 78 000 habitants  
**Contexte territorial** Deuxième port mondial de voyageurs (26 millions de passagers avec l'Angleterre, soit par le port, soit par le tunnel sous la Manche).  
**Contact** 03 21 46 66 58  
 dps@mairie-calais.fr



L'optimisation du système de contrôle de nombreux paramètres des horodateurs a été décidée pour **réduire les frais de maintenance** et, du même coup, augmenter les recettes, simultanément à l'extension du parc de stationnement de la ville. Grâce à la gestion centralisée des horodateurs via le réseau GSM, le système s'avère plus souple et plus performant que le réseau téléphonique classique. Il fournit, en temps réel, toute l'information relative au fonctionnement de chaque appareil et autorise la programmation d'informations à distance.



**Les horodateurs, qui équipent actuellement les zones de stationnement payant dans le cœur de la cité calaisienne, apportent entière satisfaction.**



L'option de « gestion centralisée » retenue confère à cet équipement urbain une incontestable fonctionnalité opérationnelle tout en permettant une optimisation réelle de son contrôle à distance.”



Jacky Hénin, maire de Calais, député européen

Toute reproduction du présent ouvrage, totale ou partielle, quel que soit le support, est strictement interdite

**Enjeux** ■ À Calais, le stationnement payant municipal dans le centre-ville a été mis en place en 1992. Onze ans plus tard, le système accusait un déficit en raison, notamment, de la lourdeur des opérations de maintenance. Pour s'attaquer au problème, le maire a créé une direction de la prévention et de la sécurité, dont l'objectif est de **rétablir l'équilibre financier**. Priorité est alors donnée au changement des horodateurs devenus obsolètes, avec une grande nouveauté : la gestion centralisée grâce au réseau GSM.

**Mise en œuvre** ■ Chaque horodateur est équipé d'une carte GSM qui transmet des données en direct sur un ordinateur de la ville. Informations précieuses, qui permettent de mieux gérer le parc : lorsqu'un horodateur est plein à 60 %, le système déclenche une alerte. L'intervention d'un agent est immédiatement programmée pour récupérer l'argent. Le système est aussi capable de **programmer à distance l'actualisation de nouveaux tarifs** ou l'émission d'un message qui sera imprimé sur le ticket du client. Il signale les pannes, les besoins d'alimentation en consommables... De plus, chaque soir, il édite un état complet des recettes du jour.

**Bilan et perspectives** ■ Mis en place avec France Télécom depuis avril 2007 sur 60 appareils, le système sera bientôt généralisé à l'ensemble du parc. D'ores et déjà, l'optimisation des ressources matérielles et humaines est atteinte. Les agents municipaux, qui ne sont plus exclusivement affectés au contrôle et au



fonctionnement du matériel, gagnent un temps précieux qu'ils peuvent dégager pour plus de surveillance et de contrôle du stationnement. **Gains financiers, moins de temps passé, efficacité renforcée,** la gestion des horodateurs via le réseau GSM ne présente que des avantages.



# Réseau privé virtuel haut débit



**Porteur du projet** Commune de Saint-Denis de La Réunion  
**Population** 135 547 habitants  
**Contexte territorial** Chef-lieu du département de La Réunion, fortement urbanisé  
**Contact** 0262 40 04 04  
 contact@ville-saintdenis-reunion.fr  
**Site** www.ville-saintdenis-reunion.fr



“Mairie de services”, tel est le concept développé par la commune de Saint-Denis de La Réunion. La mise en place d’un **réseau privé virtuel haut débit** offre désormais aux administrés l’accès à tous les services publics depuis n’importe quelle annexe de la mairie. La ville a choisi une solution globale d’interconnexion voix/données/images entre différents sites. Des services innovants sont en outre déployés, tels que la vidéosurveillance, Internet sécurisé dans les écoles ou le standard commun à plusieurs sites. Grâce à l’accès à des bases de données centralisées et aux développements intranet et extranet, la gestion des dossiers est aussi accélérée.

■ **Un réseau de télécommunications performant et confortable pour les utilisateurs de la mairie de Saint-Denis de La Réunion assure la visibilité et la maîtrise budgétaire tout en favorisant l’intégration de services innovants.**



Saint-Denis est une ville en marche, une mairie de services qui veut offrir la possibilité à tous ses citoyens d’accéder à tous les services publics, depuis n’importe quelle annexe, puis à terme depuis n’importe où...”



René-Paul Victoria, maire de Saint-Denis, député de La Réunion

Toute reproduction du présent ouvrage, totale ou partielle, quel que soit le support, est strictement interdite



**Enjeux** ■ La ville souhaite offrir aux citoyens une démocratie plus proche et performante. En rendant les informations plus accessibles, le réseau privé virtuel communal simplifie les démarches administratives et favorise les synergies entre les services. Grâce à une meilleure communication entre les différents sites, la commune modernise les conditions de travail des agents, avec notamment le partage des ressources. La gestion interne des télécommunications est également facilitée en toute sécurité. Économique, **la solution offre plus d’efficacité et une image de cyberville** valorisante.

**Mise en œuvre** ■ Convaincue de l’intérêt des nouvelles technologies, la ville de Saint-Denis a lancé une procédure d’appel d’offres pour déployer un réseau privé virtuel communal. Elle a choisi la solution de France Télécom pour le réseau et une société spécialisée pour les PABX (autocommutateurs), sans négliger de constituer un comité de pilotage et de suivi. Commencée début 2007, la première phase du projet s’appuie sur un réseau mixte de fibres optiques et d’accès SDSL. La montée en charge prévue dès septembre 2007 devrait s’effectuer entièrement sur fibre optique.



**Bilan et perspectives** ■ Le fonctionnement du réseau virtuel a commencé au début 2007 et il est encore trop tôt pour en tirer les conclusions. Néanmoins, la montée en charge progressive est adaptée à ce type de projet. La ville a déjà réalisé **des économies avec la téléphonie sur IP tout en améliorant les performances**. À plus long terme, il est prévu de déployer de nouveaux services à destination des citoyens, et notamment de mettre en place des téléprocédures et des bornes d’information.



**Porteur du projet** Communauté d'agglomération du Pays-Voironnais (34 communes regroupées)  
**Population** 85 000 habitants  
**Contexte territorial** Un bassin de vie autonome à la sortie de l'agglomération grenobloise  
**Contact** 04 76 93 17 71  
**Site** www.paysvoironnais.eu

# Optimiser la collecte du verre



La technologie “Machine to Machine” (M2M) est expérimentée sur les conteneurs de verre de la communauté d'agglomération du Pays-Voironnais depuis 2006. Sur la proposition de France Télécom, une dizaine des 300 colonnes de collecte de verre incolore et de couleur qui parsèment le territoire de la communauté ont été équipées de **capteurs ultrasons**, à l'abri des regards et des intempéries. Résultats : moins de tournées, moins de ressources et de moyens mobilisés et moins de carburant consommé.

**Vers des tournées de collecte programmées en “juste-à-temps”, grâce à la technologie “M2M” et installée dans les conteneurs à verre.**



Le Pays-Voironnais a été très intéressé par l'idée d'expérimenter cette nouvelle technique de collecte du verre assistée par ordinateur. En réduisant les temps de parcours, l'intérêt économique rejoint l'enjeu environnemental, avec une diminution des gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique.”



Gérard Simonet, maire de Moirans, président de la communauté d'agglomération du Pays-Voironnais

Toute reproduction du présent ouvrage, totale ou partielle, quel que soit le support, est strictement interdite



**Enjeu** ■ L'idée était d'optimiser les circuits de ramassage des camions-bennes : avant de programmer une tournée, le système permet de vérifier s'il est nécessaire de passer en priorité par tel point d'apport volontaire. Ou s'il est urgent de passer par tel autre point, déjà rempli au moins aux trois quarts. Les dimensions économique et environnementale se rejoignent ici opportunément dans un souci de **développement durable**. Moins les camions se déplacent, moins les habitants souffrent de bruit et de pollution dans les villages traversés.

**Mise en œuvre** ■ Le système “M2M” est installé au cœur et à l'abri des conteneurs. Le capteur ultrasons, dissimulé dans la colonne-conteneur consacrée au tri du verre d'un point d'apport volontaire, mesure le niveau de remplissage et envoie la valeur à une passerelle via la technologie RFID Actif. **La collecte de verre assistée par ordinateur** devient une réalité : la régie a accès à l'état réel des colonnes sur un site Internet au quotidien. Elle peut ainsi optimiser le trajet du camion de 26 tonnes qui assure le ramassage de ces déchets recyclables.

**Bilan et perspectives** ■ Pour les 85 000 habitants de la communauté d'agglomération, le dispositif est transparent. Il contribue, d'ores et déjà, à mieux gérer les débordements et à éviter toute dépose “sauvage” autour des colonnes de verre. S'il est décidé d'engager une opération d'équipement de plus grande envergure, l'investissement consenti dans le “M2M”, ajouté au coût de fonctionnement, devrait permettre **d'économiser jusqu'à 25 % des moyens actuellement mobilisés**. Et, peut-être, de compenser la hausse régulière du prix du carburant.



# Projet Mapeos



**Porteur du projet** La Métro, communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole (36 communes regroupées)  
**Population** 396 000 habitants  
**Contact** 04 76 53 56 96 - veronique.berger@la-metro.org  
 nicolas.perrin@la-metro.org  
**Site** www.la-metro.org



Pour optimiser la collecte des ordures ménagères, la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole – La Métro – participe, en tant que site pilote, au projet Mapeos. Porté par Eco-Emballages, en partenariat avec la Fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement et l'Association des maires de France, le projet vise à définir une application cartographique sur Internet qui **rassemble toutes les données sur la gestion des déchets ménagers**, gérées par Eco-Emballages (phase 1). Les données sont transmises aux collectivités afin d'optimiser les circuits de collecte (phase 2). Mapeos associe nouvelles technologies, Internet, systèmes d'information géographique (SIG) et logiciel de rationalisation des circuits de collecte (algorithme...).



**Le projet Mapeos a pour objectif de restituer aux collectivités locales, sous forme cartographique, les informations gérées par Eco-Emballages et de leur offrir une solution opérationnelle d'optimisation de la collecte à partir d'un système d'information géographique accessible aux collectivités locales par Internet.**

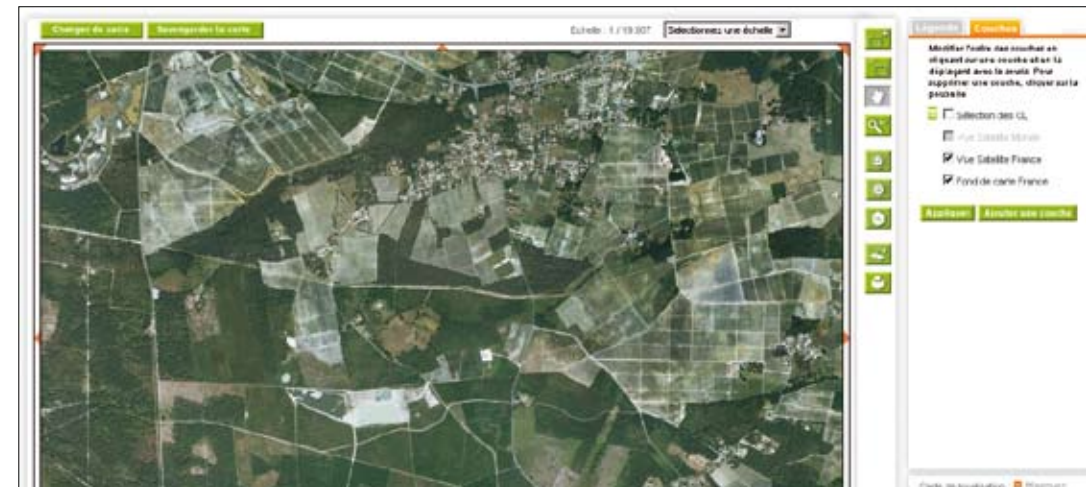


**Avec l'outil Mapeos, la Métro poursuit les objectifs annoncés lors du transfert de la compétence collecte : assurer un service de qualité, tout en maîtrisant les coûts de gestion des déchets.”**



**Catherine Kamowski**, vice-présidente de la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole, déléguée à l'élimination et à la valorisation des déchets des ménages

Toute reproduction du présent ouvrage, totale ou partielle, quel que soit le support, est strictement interdite



**Enjeux** ■ Depuis janvier 2005, la compétence "collecte des déchets" a été transférée à la Métro, qui doit gérer un territoire disparate : l'hypercentre avec une très forte densité de population et des sites montagneux très peu peuplés. La Métro, qui s'appuie sur le dynamisme de la région, en particulier dans le domaine des technologies nouvelles, devient en 2006 site pilote du projet Mapeos, sur proposition d'Eco-Emballages. L'objectif principal est d'exploiter de nouveaux outils afin de **maîtriser les coûts de gestion**.

**Mise en œuvre** ■ L'intégration au projet Mapeos en octobre 2006 fait suite à de nombreuses démarches de la Métro dans ce domaine depuis 2004 : travail sur la cartographie des circuits et les outils d'optimisation de la collecte par SIG. Concernant la phase 1, près de la moitié du territoire a déjà été recensée (achat par la Métro d'un GPS et d'une licence d'exploitation pour 6 000 €). La Métro n'avait pas encore mis en place la phase 2, quand le partenariat autour de Mapeos (le budget global Mapeos est de 5 millions d'€) lui a permis de trouver une alternative à la recherche d'un outil d'optimisation.



**Bilan et perspectives** ■ La Métro va disposer d'un **outil d'appréhension du territoire** dans une logique de rationalisation, conforme aux règles de sécurité. Malgré les difficultés techniques au démarrage, le partenariat engagé avec Eco-Emballages permet de continuer la démarche d'optimisation de la gestion des déchets commencée depuis 2004. Aujourd'hui, les sites pilotes pour le projet Mapeos travaillent à finaliser le recensement de leur territoire afin de pouvoir exploiter le niveau "optimisation". Prochainement, Mapeos devrait associer d'autres outils (téléremplissage du verre, par exemple) et s'engager dans une démarche nationale.



Porteur du projet Communauté urbaine du Grand Nancy (20 communes regroupées)  
Population 265 000 habitants  
Contexte territorial Pôle et agglomération universitaire de taille européenne, à l'attractivité de premier plan  
Contact 03 83 91 83 91  
Site www.grand-nancy.org

# Fibre optique sur toute la ligne



Faire le choix de la téléphonie sur IP, c'est préférer un réseau unique voix-données performant, sécurisé et évolutif. Un choix technologique doublé, dans la communauté urbaine du Grand Nancy, d'un choix mutualiste, celui de partager ce système entre plusieurs villes et établissements de l'agglomération nancéienne. Et de mettre en oeuvre un réseau 100 % numérique et interactif afin de renforcer l'attractivité de la communauté, à travers son label de "Territoire Internet".

■ Pour la direction des systèmes d'information (DSI) de la communauté urbaine du Grand Nancy, le déploiement d'un réseau voix-données haut débit mutualisé est synonyme de simplification de la gestion des équipements téléphoniques mais aussi de services nouveaux, de réduction des coûts... Grâce à l'exploitation d'un système unique, accessible facilement et sécurisé.



Il est nécessaire d'intégrer la téléphonie et la vidéo au réseau informatique, afin de développer les échanges multimédias. La technologie est un support au développement des collectivités territoriales."



Charles Choné, maire de Ludres, vice-président de la communauté urbaine du Grand Nancy

Toute reproduction du présent ouvrage, totale ou partielle, quel que soit le support, est strictement interdite



**Enjeux** ■ Outre le renouvellement de plusieurs systèmes téléphoniques (ceux des villes de Nancy, de Vandœuvre-lès-Nancy et d'Essey-lès-Nancy), l'objectif était de **mutualiser une installation performante** qui soit intégrée en totalité au réseau informatique commun aux différentes collectivités de l'agglomération nancéienne. En utilisant le réseau métropolitain en fibre optique que la communauté urbaine du Grand Nancy met en place actuellement, l'objectif est d'homogénéiser progressivement toutes les installations téléphoniques.

**Mise en œuvre** ■ Une étude d'opportunité est lancée en 2006, aboutissant au printemps 2007 à une première vague de renouvellement du matériel télécom. Sur le terrain, 1 300 postes téléphoniques sont remplacés par du matériel IP ; des applications informatiques connexes et de nouveaux services sont pris en compte : messagerie unifiée, annuaire interne multicollectivités, gratuité des appels inter (voire intra) collectivités, sécurisation des services téléphoniques, etc. Le tout pour un budget global de 464 000 € toutes taxes comprises (et un coût de fonctionnement de 53 000 € toutes taxes comprises par an), avec un financement mutualisé par les différents acteurs du projet.

**Bilan et perspectives** ■ Le premier site à migrer a été le siège de la communauté urbaine et ses sites satellites, soit 700 utilisateurs. Et pour l'heure, **aucune difficulté majeure** n'a été signalée, le projet n'en étant qu'à ses débuts. La seconde phase de déploiement du projet est prévue sur la période allant d'avril 2008 à avril 2010.





## Grâce à la mise en place en 2006 des horodateurs, nous assistons à Tournon-sur-Rhône, à une rotation des stationnements

en centre-ville et dans les zones commerçantes. Notre principal objectif est ainsi atteint ! Les gens n'annexent plus le domaine public pour en faire leur parking personnel.

Pour parvenir à ce changement des comportements, nous avons communiqué le plus possible. La commune a également mis en place des solutions alternatives au stationnement payant : des places de parking gratuites sont disponibles en périphérie du centre-ville. En outre, nous avons distribué aux administrés des treize communes de la communauté de communes une carte, qui offre automatiquement 30 minutes gratuites de stationnement par jour. Cela afin d'éviter que les habitants de la communauté ne renoncent à faire leurs achats en centre-ville.

Ce projet de mise en place de stationnement payant s'inscrit dans la démarche communale qui vise à limiter



la place de la voiture, au profit des piétons et des cyclistes. Dans le cadre de la lutte contre la pollution et l'insécurité routière, nous avons également modifié la circulation des cars scolaires dans le centre-ville. Entre le Rhône et la montagne, la ville risque l'asphyxie : il faut inventer une nouvelle façon d'exister ensemble.

Sur le plan financier, les horodateurs gérés à distance remplacent avantageusement les zones bleues qui mobilisaient la police municipale, sans bénéfice concret sur la rotation des véhicules stationnés. Aujourd'hui, le service des stationnements payants s'autofinance : les fonds récoltés financent la technologie de gestion automatisée à distance.

À l'avenir, la technologie de gestion à distance devrait être étendue à d'autres services, tels que la médiathèque ou la bibliothèque. Mais ce projet appartiendra à la prochaine municipalité."

Denis Arsac,  
directeur général adjoint  
des services techniques  
de Tournon-sur-Rhône.

Paroles d'élus, édition 2006, p. 38



Ville de Tournon-sur-Rhône  
Gestion des horodateurs à distance